



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 07-9764-7
Date de révision: 06/01/2015

Numéro de version: 6.03
Annule et remplace la version du : 30/07/2014

Numéro de version Transport: 1.00 (03/04/2012)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Adhesion Promoter No. 86A

Numéros d'identification de produit

70-0707-4280-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Promoteur industriel d'adhésion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex

Téléphone: 01 30 31 61 61

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - H318

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Principaux dangers:

Facilement inflammable; F; R11
Irritant; Xi; R41
R67

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER:

Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédient
Propane-2-ol
n-Propanol

Numéro CAS	% par poids
67-63-0	55 - 65
71-23-8	30 - 40

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280A	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté aux liquides et les solides inflammables tel que un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

6% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 6% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)



Facilement inflammable



Irritant

Contient:
n-Propanol

Phrases de risque

R11 Facilement inflammable
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils de prudence

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer.
S39A Porter une protection des yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Propane-2-ol	67-63-0	EINECS 200-661-7	55 - 65	F:R11; Xi:R36; R67 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336 (CLP)
n-Propanol	71-23-8	EINECS 200-746-9	30 - 40	F:R11; Xi:R41; R67 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Lésions oculaires 1, H318; STOT SE 3, H336 (CLP)
Résine polyamide	Confidentiel		5 - 10	
Eau	7732-18-5	EINECS 231-791-2	1 - 5	

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-

déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Propane-2-ol	67-63-0	VLEPs France	VLE (15minutes) = 980 mg/m ³ (400 ppm)	
n-Propanol	71-23-8	VLEPs France	VME (8 heures): 500 mg/m ³ (200 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

/
Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions pertinentes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Odeur de solvants. Clair.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	Environ 82,8 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	11,7 °C [<i>Méthode de test</i> : Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	398,9 °C
Limites d'inflammabilité (LEL)	2 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	12,7 % en volume
Pression de vapeur	4 399,6 Pa [@ 20 °C]
Densité relative	0,82 [<i>Réf. Standard</i> :Eau = 1]
Hydrosolubilité	appréciable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	2,1 [<i>Réf. Standard</i> :Air=1]
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	0,05 - 0,1 Pa.s [@ 23 °C]

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	741 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calcul selon SCAQMD 443.1]
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	761 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calcul selon SCAQMD 443.1]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouflures, démangeaisons et dessèchement.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Propane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propane-2-ol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 72,6 mg/l
Propane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg
n-Propanol	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
n-Propanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 34 mg/l
n-Propanol	Ingestion	Rat	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative
n-Propanol	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Lapin	Irritant sévère
n-Propanol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
n-Propanol	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Propane-2-ol	In vitro	Non mutagène
Propane-2-ol	In vivo	Non mutagène

3M™ Adhesion Promoter No. 86A

n-Propanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
------------	----------	---

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
n-Propanol	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Propane-2-ol	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 9 mg/l	pendant la grossesse
n-Propanol	Inhalation	Certaines données positives concernant la reproduction male existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entraîner la classification.	Rat	NOAEL 8,6 mg/l	6 semaines
n-Propanol	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 8,6 mg/l	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	système auditif	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL 13,4 mg/l	24 heures
Propane-2-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
n-Propanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Souris	NOAEL 5 mg/l	4 heures
n-Propanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
-----	-------	--------------------	--------	------------	---------------	--------------------

3M™ Adhesion Promoter No. 86A

Propane-2-ol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 12,3 mg/l	24 Mois
Propane-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 12 mg/l	13 semaines
Propane-2-ol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	12 semaines
n-Propanol	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 70 mg/kg/day	83 semaines
n-Propanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 70 mg/kg/day	83 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Propane-2-ol	67-63-0	Algues	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Crustacées	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1 400 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	6 120 mg/l
n-Propanol	71-23-8	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	4 480 mg/l
n-Propanol	71-23-8	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	3 000 mg/l
n-Propanol	71-23-8	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	3 642 mg/l
n-Propanol	71-23-8	Algues	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	4 480 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration	30 mg/l

					sans effet observé (NOEL)	
Résine polyamide	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
n-Propanol	71-23-8	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.8 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Résine polyamide	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
n-Propanol	71-23-8	expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	73 % en poids	OCDE 301D
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	86 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Résine polyamide	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.05	Autres méthodes
n-Propanol	71-23-8	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.25	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 01 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.
20 01 13* Solvants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-0707-4280-7

ADR/RID: UN1866, Resine en solution, quantite limitee, 3., II, (E), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1866, RESIN SOLUTION, 3, II, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SE.

ICAO/IATA: UN1866, RESIN SOLUTION, 3., II .

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut global inventaires.

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.
----	---

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation oculaire.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

Liste pertinente des phrases de risque

R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1 : Information sur l'utilisation du produit - L'information a été modifiée.

Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. -
L'information a été modifiée.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 1 : Titre Exposition unique peut provoquer des effets sur les organes cibles - L'information a été modifiée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été ajoutée.

Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Matériau - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr

